

Accompagner l'avancée en âge des personnes en situation de handicap

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2026

Objectifs :

- Connaître le processus de vieillissement.
- Sensibiliser aux impacts du vieillissement chez la personne en situation de handicap.
- Repérer les signes liés au vieillissement.
- Coconstruire des outils de repérage des signes de vieillissement.
- Anticiper l'avenir.
- Adapter l'accompagnement.


Nous consulter

PROGRAMME INDICATIF


2 jours, soit 14 heures


Sur-mesure

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant et non soignant du secteur sanitaire et médico-social.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une psychologue clinicienne et évaluateur externe.
Formatrice spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

Du vieillissement de la population générale au vieillissement des personnes en situation de handicap

1. Préambule

- Accueil et présentation des participants.
- Présentation de la formation et rappel des objectifs.
- Identification des attentes des participants.
- Repérage des expériences et situations problématiques vécues.
- Perceptions individuelles et représentation du vieillissement pour le groupe.

Dates et villes
Grenoble - 04 76 28 29 28
Sessions à venir - Nous contacter



2. Le processus de vieillissement

Définition.

Les étapes du vieillissement.

Approche physiologique, sociologique et psychologique.

Espérance de vie.

3. Le vieillissement normal et pathologique

Les maladies liées au vieillissement.

Les outils pour évaluer le vieillissement et la perte d'autonomie.

4. La notion de bien vieillir et la prévention

Travail du vieillir.

Vers un changement des représentations.

5. Le vieillissement des personnes en situation de handicap

Quelle représentation du vieillissement des personnes en situation de handicap ?

Définition.

Espérance de vie : données statistiques et épidémiologiques.

Spécificité du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Les populations à risque.

La santé de personnes en situation de handicap.

Adapter l'accompagnement à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap

6. Le processus de vieillissement

Approche psychosociale du vieillissement des personnes en situation de handicap.

La question de la prévention.

Repérer les besoins et signes de vieillissement et perte d'autonomie : coconstruction d'un outil d'observation.

La retraite des Personnes Handicapées Vieillissantes : des personnes en situation de handicap parlent de leur retraite.

7. Les modalités d'accompagnement

Les registres de risques selon :

- Les personnes accompagnées.
- Les aidants.
- Les professionnels.

Adaptation des modalités d'accompagnement :

- Ajustement des interventions.
- Adaptation des activités.

Evolution du rôle des encadrants.

Accompagnement des aidants.



8. Bilan

Les apports de la formation : quelle mise en pratique.

Bilan individuel et collectif.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

